

Solidaires



Branche INRA

**Notes SUD du Conseil d'Administration INRA
du 7 Juin 2018**

Approbation du procès-verbal du CA du 22 mars dernier

Nous n'étions pas présents au dernier CA, tout comme la CGT, étant mobilisés ce jour-là avec nos collègues de toute la fonction publique, notamment contre les chantiers "individualisation des rémunérations" et "contractualisation de l'emploi" qui nuisent gravement à la recherche publique. Nous avons d'ailleurs demandé le report de l'instance. Ce qui explique que nous ne prenons pas part au vote sur cette approbation.

Vote unanime pour.

Actualité de l'INRA (par le PDG)

- Avec les suites de la rencontre Inra-Irstea du 17 mai entre les cabinets des ministères, les organisations syndicales. A cette occasion il y a eu un rappel des engagements pris par les deux PDG, qui ont été validés par les ministères. Pas de fermeture de site ; mais tous les sites « ne seront probablement pas conservés pendant 50 ans ». Pas de mobilité géographique subie. Budget consolidé maintenu sur la base de 2017 ou 2018 mais pas d'augmentation. Tout en refusant le moratoire, les PDG ont conscience de la complexité de l'alignement des modes de fonctionnement des deux établissements.
- ERC Advanced Grant Joël Doré. Revue des budgets européens, avec l'objectif d'une croissance des réussites aux ERC d'ici à 2025: cibler et soutenir davantage de candidatures.
- 2eme symposium international sur l'agroécologie (FAO) ; le PDG y représentait la recherche ; 600 congressistes dont Europe, Afrique, Asie, Amérique du Sud mais peu Amérique du Nord.
- Accord de partenariat sur 5 ans avec le Joint Research Center, sur le changement climatique notamment, la bioéconomie, l'innovation, l'évaluation de la multiperformance et des risques en agriculture, etc.
- Renforcement des collaborations en Am. du Sud : accords-cadres INTA, EMBRAPA, Univ San Paolo en argentine et brésil ; laboratoires internationaux associés (LIA) sur la forêt ou les arbres fruitiers ; réseau de recherche international Agriterris (Fra-Bre-Arg) sur la diversification des systèmes de production.
- Réunion annuelle de la tétrapartie Inra-USDA-Agence agriculture Canada et BBRC (UK) : coordination de groupes de travail sur des thèmes d'intérêt commun comme agriculture de précision, le microbiote... puis enchaînement avec le MACS-G20 (?) : groupes de travail sur les sols, la diversité génétique, et les livings labs
- Actualités scientifiques : origine des pertes de rendement dans le grenier à blé de la France en 2016. Conjonction de précipitations excessives au printemps et de chaleurs à l'automne précédent et vulnérabilité des productions.

Intervention SUD sur l'actualité glyphosate

Sur le rejet par l'Assemblée Nationale de l'interdiction du Glyphosate dans 3 ans, nous exprimons notre profonde déception. Est-elle partagée par la Direction Générale ? Dans le dossier mis en ligne par l'INRA le 23 mai dernier sur le portail grand-public, nous lisons : « On peut appréhender l'interdiction du glyphosate comme un déclencheur de changement. Pour tous les pesticides de synthèse, qui ont, de par leur efficacité, un impact fort sur le milieu, la problématique est la même : tant qu'on ne les interdit pas, ou qu'on les substitue entre eux, on n'induit pas de changement profond. »

Si à l'automne dernier les Etats Généraux de l'Alimentation avaient pu susciter des espoirs, la loi agriculture et alimentation les éteint en grande partie, continuant la cogestion avec les partenaires économiques au détriment des alertes pressantes qui appellent pourtant des changements majeurs.

Ainsi les derniers chiffres de la consommation de pesticides en France viennent de tomber et ils sont catastrophiques : d'après Eurostat (outil statistique de la Commission européenne) la France en 2016 a consommé 66 000 tonnes de pesticides, environ 10 000 tonnes de plus qu'en 2011. Alors même que la SAU en AB progressant de 3 à 6.7% celle-ci aurait dû mécaniquement entraîner une baisse.

Nous avons pu également écouter les réponses que l'Institut a apportées à la commission sur l'alimentation industrielle de l'Assemblée Nationale. Nous entendons la volonté de la Direction Générale de s'engager dans la transition vers l'agroécologie, mais nous entendons aussi le déphasage entre le temps long scientifique et la multitude des risques à évaluer, entre la prudente posture d'expert de l'Inra et l'urgence de positions claires sur les choix offerts aux décideurs publics, non seulement sur les pesticides mais aussi sur les contaminants alimentaires.

Expression du PDG sur ce sujet : l'INRA a rendu un rapport en novembre 2017 sur l'état des consommations et des alternatives au glyphosate. Il existe des alternatives mais aussi de vraies impasses. Le gouvernement a dit qu'il tiendrait compte du rapport dans la décision prise. Maintenant, chacun va travailler, travaille déjà, et on va avancer sans attendre l'échéance des 3 ans. Sur les productions où la réduction est déjà possible, nous travaillerons à l'évaluation socio-économique des différentes voies alternatives.

Le ministère de la recherche confirme qu'il soutiendra la recherche dans ces travaux via ANR et EU. Le ministère de l'agriculture témoigne des attentes vis-à-vis de la recherche, y compris sous différentes modalités (science participative, ITech, etc). Travailler aussi à la valorisation des acquis déjà obtenus.

La FNSEA témoigne de la mobilisation des agriculteurs, nous sommes dans « une convergence des vues » sur la sortie des pesticide ; mais prévient : à trop marteler le message on décourage les bonnes volontés et limite les résultats.

INRA-IRSTEA

Echange après une présentation de la DG déléguée à la Science.

Le président du Conseil scientifique rappelle les craintes exprimées dans l'instance et estime que la feuille de route tient compte des points de vigilance soulevés. Il estime que le rapprochement pourrait être l'occasion de saisir « occasion unique de faire un grand pas en avant » dans la transition numérique et dans la constitution d'outils : robotiques, capteurs....

Intervention SUD, (après celle plutôt en appui de la fusion de la CFDT, et celle défavorable de la CGT)

On lit dans la lettre de mission qui vous a été adressée par Stéphane Travert et Dominique Vidal que les activités de recherche et d'expertise dans le champ de l'environnement et des risques, menées actuellement par l'IRSTEA, sont particulièrement sur la sellette : la poursuite de ces activités apparaît conditionnée à l'obtention de financements particuliers qui seraient donc extra-budgétaires, une augmentation de la dotation de l'Etat étant exclue par avance. Pourquoi traiter à part ces activités ? La recherche environnementale de service public a vocation à être financée sur le budget de l'Etat (et plus précisément s'agissant de l'IRSTEA et de l'INRA sur le programme P172 de la MIREs) comme l'est aujourd'hui la recherche agronomique.

Nous pensons que la création d'un nouvel organisme de recherche rassemblant un potentiel de recherche important dans le domaine de compétence du ministère en charge de l'Environnement ne peut selon nous s'envisager sans sa participation active et sans se poser la question de l'exercice d'une tutelle conjointe. De ce point de vue, l'absence du ministère en charge de l'Environnement à la réunion qui s'est tenue le 17 mai dernier entre les organisations syndicales des deux instituts et les chefs de cabinet des ministères en charge de la Recherche et de l'Agriculture renouvelle ce signal inquiétant d'une recherche environnementale prise comme alibi pour la liquidation de l'IRSTEA.

Comme l'a énoncé la CGT tout à l'heure, les agents ne savent rien des réflexions en cours sur les questions sensibles d'organisation et d'appui à la recherche, qu'il s'agisse des carrières, des mesures sociales, des outils de gestion ou de la représentation du personnel et des porteurs d'enjeux au sein des instances. Par exemple, le décret statutaire étant attendu pour cette fin d'année 2018, nous ne saurons qu'alors si les personnels seront représentés au conseil d'administration à hauteur d'environ 5 pour mille, comme aujourd'hui à l'IRSTEA ou de dix fois moins, comme aujourd'hui à l'INRA.

Réponses du PDG :

- sur le ministère de la transition écologique et solidaire (en charge de l'environnement), il va de soi que les relations entre ce ministère et les établissements resteront aussi fortes que maintenant. Mais il est vrai qu'il faudrait avoir une visibilité sur cet engagement. Tutelle / pas tutelle : dépasse le périmètre du CA, ce sera une décision politique. Il y a des avantages et des inconvénients.
- Question des budgets annexes (Agence de l'eau, Ademe etc) qui soutiennent aujourd'hui Irstea : elle est importante, le sens de la lettre de mission est que les PDG doivent s'assurer de leur maintien dans la consolidation du budget et non pas de maintenir ces recherches dans une forme de précarité.
- Question de la perte de diversité et du rabougrissement des activités / environnement : ce risque n'existe pas, travail pour que la qualité des recherches soit au rdv. Il rappelle que plusieurs observateurs ont préalablement estimé qu'il pourrait y avoir davantage de collaborations entre Inra et Irstea ; et se dit convaincu que le potentiel de synergie est réel et dépassera les « coûts de transaction », ce dont il n'était pas aussi convaincu il y a un an.

Expressions des 3 Ministères concernés :

- Transition écologique et solidaire: soutient aussi la vision d'une synergie, par exemple sur les échelles territoriales. Evoque l'engagement de l'implication du MTES dans les budgets annexes
- Ministère recherche : grand chantier, salue la mobilisation des scientifiques et des instances ; approuve les points de vigilance soulevés par les CS/CST des établissements. Approuve aussi la vision que le futur organisme doit se projeter dans l'envergure ou au niveau d'AllEnvi, en particulier sur les risques qui est un objet transversal à de nombreux instituts d'AllEnvi. Attention à préserver la visibilité de grands projets de l'un ou l'autre institut (ex Ecotox). Cohérence de la méthode et du calendrier : normal de discuter science avant de discuter missions.
- Ministère agriculture : il y a une vraie collaboration avec le MTES. Un point d'attention : calendrier européen se déroule en parallèle du projet de fusion ; il y a des éléments qui doivent nous guider.

Bilan 2017 du COP (contrat d'objectifs et de performance)

Introduction par le DG en charge de l'appui . Il s'agit du bilan où l'INRA aligne ses réalisations en face d'indicateurs classés en grandes familles thématiques. Notre syndicat s'est toujours opposé au COP qui est un engagement unilatéral de l'INRA envers des Ministères qui ne mettent aucun moyen en face.

Intervention Sud.

Concernant l'axe 3, l'année passée le bilan du COP et le rapport d'activité mettaient en avant l'innovation et le transfert, avec une vision excessivement capitaliste de protection industrielle et de rentabilisation des travaux de la recherche. Le présent bilan est de ce point de vue plus nuancé. Nous ne sommes pas hostiles par principe à l'innovation, encore faut-il qu'elle serve l'intérêt général puisque c'est notre mandat d'institut public. C'est une chose que la valorisation des produits de cette recherche ne soit mesurée et encouragée qu'à l'aune du nombre de brevets ou de créations d'entreprises. Comment l'Institut évalue-t-il une innovation sociétale visant au contraire la sobriété, l'économie de coûts en matière de santé ou d'environnement ? Comment s'assurer qu'une innovation puisse être

incrémentée, recyclée gratuitement pour de nouvelles productions d'idées, enjeu important notamment en sélection ?

Toujours sur l'innovation et le transfert, nous dénonçons une fois de plus la logique de mille-feuilles et de contrôle multiple exercé par les agences ou les instituts Carnot. Aujourd'hui notre capacité à instruire les contrats est en pleine implosion, faute de moyens humains suffisants et faute surtout à une mécanique devenue ubuesque.

Concernant l'axe 6, le bilan nous paraît excessivement optimiste pour tout ce qui concerne le déploiement d'outils nationaux à des fins de rationalisation et d'efficacité des services d'appui. N'oublions pas que tous ces projets se déploient sur des services déjà durement touchés par le sous-effectif chronique, la diversification et la complexification des tâches. Il est dès lors très difficile pour eux de mobiliser de nouvelles ressources, fût-ce en vue d'une économie future de travail. De ce point de vue, recourir à une expertise de CCHSCT du projet GeFi après maintenant 2 ans d'exploitation catastrophique n'est pas dans l'ordre des choses. J'entends déjà des grincements sur le futur outil de gestion des temps : faiblesse de la formation, calendrier contraint... allons-nous répéter les mêmes erreurs ?

J'en terminerai avec la question de la qualité de vie au travail, qu'il me paraît pertinent de connecter avec la question du changement. Votre bilan me paraît encore une fois bien optimiste. Vous parlez de dispositif, d'adaptation, de ressources... comme si nous n'avions pas de réelles difficultés à évaluer et prévenir les risques psycho-sociaux, par exemple, ou à entretenir un sentiment d'appartenance à l'échelon de l'institut, cf l'enquête IFOP de 2017. Le paysage de la recherche, de la fonction publique, et même du travail, évoluent à une vitesse que beaucoup ne peuvent plus absorber. Si les changements apportaient une plus-value et un progrès pour les collègues, il n'y aurait pas besoin d'accompagnement au changement. Voyez l'exemple du télétravail. Depuis plusieurs années, aucun bénéfice n'est attendu des réformes successives inspirées par une politique d'austérité toujours croissante, qui oblige les collectifs à faire toujours plus avec toujours moins.

Réponses du PDG: sur l'implication de la société civile dans les décisions ou les recherches INRA, on a des exemples qui montrent qu'on le fait avec succès, mais est-ce besoin de l'institutionnaliser, avantages/inconvénients, élargir le CA ? Sur l'évaluation des chercheurs réalisant des expertises collectives (esco), il estime que les « esco » font partie de ses missions. Sur les métaprogrammes : il y a une réduction de la ponction sur les dotations pour abonder les MP. On consacre 4M€ aux MP, si on les répartissait sur les CR/IR ça ferait 1000€/agents donc il y a un fort effet de levier à moindre coût.

Comptes consolidés 2017 (délibération)

L'occasion d'évoquer la nouvelle filiale : château Couhins qu'il faudra consolider dans les comptes 2018 et la question de consolider à l'avenir Campus Agro SAS (filiale créée pour la maîtrise d'oeuvre du projet Saclay). Comptes 2017 très atypiques à cause du dossier GeFi (grosses dépenses exceptionnelles ; déficit du compte de résultat est à -20M€ cette année contre -4M€ l'année dernière).

Vote Sud: pour (on certifie le travail des comptables, on est dans un état des lieux et pas dans la stratégie). Unanimité.

Projet du rapport d'activité 2017 (délibération)

Echanges allégés vu le timing de l'ordre du jour. Nous avons pu cependant transmettre nos commentaires pour le procès-verbal.

Ce qui a été transmis en séance :

« Sur le fond, nous saluons une édition considérablement allégée de ses références aux partenariats avec des intérêts privés, pour certains peu compatibles avec nos valeurs sociales et notre engagement dans l'agroécologie disons systémique, que nous avons dénoncée l'année dernière et l'année encore précédente. J'en profite pour souhaiter vivement que la même vigilance soit de mise dans les partenariats que nous pouvons conclure à d'autres échelons de l'Institut ; j'en veux pour exemple

l'engagement récent de l'INRA dans la chaire d'Agriculture Ecologiquement Intensive sur Agrocampus Ouest, dont la coopérative Triskalia est membre fondateur tout en étant tristement célèbre pour son usage massif d'intrants chimiques et pour des conditions de travail condamnées par la justice.

Le rapport 2017 comporte également quelques absences, comme le travail pourtant co-réalisé par l'INRA de l'évaluation du plan Ecophyto et qui a paru au printemps dernier. L'analyse de l'échec d'Ecophyto est pourtant essentiel pour engager de nouvelles actions et se donner les chances qu'elles aboutissent sur le terrain ; la pression autour de la sortie du glyphosate en est un exemple particulièrement prégnant.

Enfin le rapport rend très peu compte des activités de l'Institut dans la formation, et notamment dans la formation initiale, eût égard à l'évolution des recherches sur l'agroécologie ou les contaminants alimentaires »

Réponse de la DG : on ne peut pas tout traiter, on fait avec ce que nous remontent les unités et les départements.

Tout le CA vote pour, sauf les élus CGT (abstention, en jugeant qu'ils n'ont pas à juger le travail des collègues)

Pour info, voici les notes transmises pour le PV :

Sur la forme, nous saluons la presque-disparition des hashtags, des mots-clés et des petites flèches qui rendaient la présentation inutilement confuse. Une illustration au moins est la même que celle du rapport précédent ; concernant le microbiote intestinal, ce qui est un peu dommage pour un sujet aussi scruté. Nous avons apprécié la place croissante accordée aux interviews.

La composition du conseil d'administration devrait selon nous figurer au rapport, et d'ailleurs aussi sur le site intranet de l'INRA, au même titre que celle du conseil scientifique ou du comité d'éthique. Ce conseil a un rôle important dans l'Institut, il est par ailleurs statutaire et il n'y a donc rien de confidentiel dans sa composition ; il nous paraît donc essentiel que ces informations soient accessibles aux agents comme aux tiers.

Il y a page 39 une phrase que je n'ai pas comprise : « la substitution de produits carnés par des aliments énergétiques est considérée par les consommateurs comme un facteur de réduction des GES » ; pourquoi carné et énergétique sont-ils sur le même plan ?

Sur le fond, nous saluons une édition considérablement allégée de ses références aux partenariats avec des intérêts privés, pour certains peu compatibles avec nos valeurs sociales et notre engagement dans l'agroécologie disons systémique, que nous avons dénoncée l'année dernière et l'année encore précédente. J'en profite pour souhaiter vivement que la même vigilance soit de mise dans les partenariats que nous pouvons conclure à d'autres échelons de l'Institut ; j'en veux pour exemple l'engagement récent de l'INRA dans la chaire d'Agriculture Ecologiquement Intensive sur Agrocampus Ouest, dont la coopérative Triskalia est membre fondateur tout en étant tristement célèbre pour son usage massif d'intrants chimiques et pour des conditions de travail condamnées par la justice, trop tard malheureusement pour certains de ses salariés. Avec de tels alliés comment s'étonner que l'on ait tant de mal à avancer sur la réduction des pesticides ?

Comparativement au rapport 2016, le présent rapport met en avant l'agro-écologie, en évoquant prioritairement les recherches en agronomie et conduite d'exploitation, devant les outils de sélection génétique par exemple ou du seul biocontrôle. C'est une évolution que nous saluons. Il reste que l'exercice du rapport d'activité conduit à une juxtaposition de résultats, sentiment que nous avons déjà exprimé les années passées, sans que l'on voie très bien l'articulation entre les différentes pistes explorées par nos équipes ni la vision d'ensemble que l'on pourrait en dégager au bénéfice de la ou des transitions socio-économiques nécessaires. Le lien entre une agriculture plus écologique et une alimentation durable, par exemple, est absent dans le rapport parce que ces deux items relèvent de priorités distinctes, alors qu'il existe via par exemple l'introduction des légumineuses. Une vision intégrée de la question des contaminants environnementaux, qu'ils surviennent lors de la production ou de la transformation, pourrait aussi être envisagée. Dans cet esprit, les revues, études ou expertises pourraient peut-être être distinguées des articles de recherche.

Le rapport 2017 comporte également quelques absences, comme le travail pourtant co-réalisé par l'INRA de l'évaluation du plan Ecophyto et qui a paru au printemps dernier. L'analyse de l'échec d'Ecophyto est pourtant essentiel pour engager de nouvelles actions et se donner les chances qu'elles

aboutissent sur le terrain ; la pression autour de la sortie du glyphosate en est un exemple particulièrement prégnant.

L'absence de mention du projet européen FoodNexus, auquel pourtant nous participons depuis 2016, interroge également, à moins que les retombées soient attendues dans le futur.

Nos contributions sur la gestion de la ressource en eau sont peu présentées, au regard des enjeux de souveraineté alimentaire ou de crise migratoire.

Enfin le rapport rend très peu compte des activités de l'Institut dans la formation, et notamment dans la formation initiale, eût égard à l'évolution des recherches sur l'agroécologie ou les contaminants alimentaires.

Prises de participation de l'INRA dans la JEI SERAF (délibération)

Il s'agit pour l'INRA de prendre une participation dans une start-up créée pour exploiter la licence d'un brevet déposé par une équipe de l'institut. Le brevet concerne la sélection génétique de reines d'abeilles mellifères résistantes au Varroa, un parasite qui joue dans le déclin des abeilles. La société exploiterait aussi les compétences de l'équipe en intelligence artificielle (plateforme numérique d'aide à la décision, par ex quand récolter...) et veut créer une marque « miel de France » pour soutenir la production française.

Intervention Sud :

Nous avons déjà dénoncé plusieurs fois les situations d'avantage compétitif voire de rente que le montage présenté est susceptible de créer au profit de sociétés déjà largement soutenues par les dispositifs JEI ou CIR, et ce au détriment des autres acteurs économiques du secteur. Dans le contexte d'une filière aussi atomisée que l'apiculture, nous pouvons nous interroger sur le libre accès des éleveurs-apiculteurs non associés aux informations de la plateforme numérique développée à l'initiative de l'ITSAP et donc financé par des moyens publics.

D'autre part si le projet présenté cible prioritairement la sélection génétique d'abeilles résistantes au parasite Varroa, les activités de recherche de l'ITSAP couvrent aussi la recherche de pesticides alternatifs moins dommageables aux abeilles, en rapport avec la question des néonicotinoïdes. Quelles dispositions seront prises pour s'assurer que ces travaux resteront publics et accessibles à tous ?

Nous vous rappelons, à propos des pesticides, les travaux publiés récemment par le Muséum national d'histoire naturelle, le CNRS et l'université de la Rochelle, auxquels l'INRA a participé, confirmant le déclin vertigineux des oiseaux installés en milieu agricole sur les 25 dernières années d'intensification agricole, en rapport notamment avec la généralisation des néonicotinoïdes.

Le projet de la SAREF, et davantage encore la participation de l'INRA, nous pose donc un réel problème de fond. Il mobilise la sélection génétique, l'intelligence artificielle et donc d'importants moyens humains et financiers, pour « trouver des solutions » à un problème causé par des pratiques agricoles qui ne sont pas discutées, encore moins remises en cause. Nous sommes dans une logique de réparation, plutôt que de prévention. Les études que j'ai citées ont bien montré que les abeilles ne sont pas les seules victimes de l'usage intensif d'insecticides. M Letourneux (qui n'est pas là malheureusement) a dit dans la Croix ou sur France Inter, que la biodiversité ne se réduit pas à une collection d'espèces déconnectées les unes des autres. La rentabilité est un objectif logique pour une entreprise comme la SERAF mais bien moins évident pour un institut de recherche public en agronomie engagé, nous dit-on à grand renfort de communication, dans la transition agro-écologique appuyée par une vision systémique.

Pour toutes ces raisons, SUD votera contre cette prise de participation.

Le PDG insiste sur la complémentarité entre transfert et agroécologie dans ce dossier

LA FNSEA : pense que la création d'un label « miel de France » proposé par l'entreprise est une bonne idée pour améliorer la qualité et la traçabilité des miels. Il dit aussi, un peu comme sur le glyphosate, que les agriculteurs sont mobilisés et qu'il faut les laisser développer des alternatives.

Le PDG propose lors d'un prochain CA une revue des enjeux et des travaux Inra sur les abeilles (mellifères mais aussi pollinisatrices).

Au vote : Contre : Sud, abstentions : CDFT+CGT ; projet adopté